

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2020

L'an deux mil vingt, le 28 avril, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 avril

Nombre de Conseillers : En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 08

Présents : M BUFFET Roger, M NIVLET Jean-François, M COUASNON Gérard, M CHESNEL Sébastien, Mme SAUVE Ludivine, Mme FRETAY Christine, Mme THEBAULT Denise.

Absents : Mme BARBELETTE Monique, M GENEVEE Lionel.

Excusé : M CHARBONNEL Stéphane

M CHARBONNEL Stéphane donne pouvoir à M BUFFET Roger

Mme THEBAULT Denise est nommée secrétaire de séance.

➤ **024/2020 - Vote des taux d'imposition 2020.**

Monsieur le Maire

- rappelle les taux d'imposition pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation :	15,07 %
Taxe foncière (bâti) :	15,84 %
Taxe foncière (non bâti) :	34,56 %

- propose de conserver les mêmes taux pour 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour

- valident les taux suivants pour 2020

Taxe foncière (bâti) :	15,84 %
Taxe foncière (non bâti) :	34,56 %

➤ **025/2020 - Affectation du résultat du compte administratif Assainissement 2019 au budget primitif Assainissement 2020**

Après avoir pris connaissance de l'exercice 2019 tel qu'il figure au compte administratif approuvé lors de la séance du 18 février 2020

- Section de fonctionnement :	Excédent de	8 543,54 €
- Section d'investissement :	Déficit de	- 7 271,58 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal

** de reporter le résultat de fonctionnement de 2019 au budget 2020 de la façon suivante :*

- Affectation en investissement au compte 1068 :	7 271,58 €
- Report en section de fonctionnement au compte 002 :	1 271,96 €

** de reporter le résultat d'investissement de 2019 au budget 2020 de la façon suivante :*

- Report en section d'investissement au compte 001 : 7 271,58 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent cette proposition.

➤ **026/2020 - Vote du budget primitif Assainissement de l'exercice 2020**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent le budget primitif Assainissement pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

- En section de fonctionnement		
- Dépenses		25 600,00 €
- Recettes		25 600,00 €
- En section d'investissement		
- Dépenses		24 300,00 €
- Recettes		24 300,00 €

➤ **027/2020 - Affectation du résultat du compte administratif Lotissement « Le Clos Jouard » 2019 au budget primitif 2020**

Après avoir pris connaissance de l'exercice 2019 tel qu'il figure au compte administratif du budget lotissement « Le Clos Jouard » approuvé lors de la séance du 18 février 2020

- Section de fonctionnement :	Excédent de	40 819,93 €
- Section d'investissement :	Déficit de	- 126 147,62 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal

** de reporter le résultat de fonctionnement de 2019 au budget 2020 de la façon suivante :*

- Report en section de fonctionnement au compte R 002 : 40 819,93 €

** de reporter le résultat d'investissement du budget 2019 au budget 2020 de la façon suivante*

- Report en section d'investissement au compte D 001 : - 126 147,62 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent cette proposition.

➤ **028/2020 - Vote du budget primitif Lotissement «Le Clos Jouard» de l'exercice 2020**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent le budget primitif du Lotissement «Le Clos Jouard » pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

- En section de fonctionnement	
- Dépenses	250 217,55 €
- Recettes	250 217,55 €
- En section d'investissement	
- Dépenses	297 295,24 €
- Recettes	297 295,24 €

➤ **029/2020 - Affectation du résultat du compte administratif du budget Commune 2019 au budget primitif 2020**

Monsieur le Maire rappelle :

Par délibération n° 066/2019 du 2 décembre 2019, les membres du Conseil municipal ont dissous le CCAS à compter du 31 décembre 2019 et ont transféré le budget du CCAS sur celui de la Commune.

Le résultat de l'exercice 2019 tel qu'il figure au compte administratif du budget du CCAS approuvé lors de la séance du 4 février 2020 est le suivant

- Section de fonctionnement :	Déficit de	- 1 289,68 €
- Section d'investissement :	Excédent de	+ 9 900,41 €

Le résultat de l'exercice 2019 tel qu'il figure au compte administratif du budget Commune approuvé lors de la séance du 18 février 2020 est le suivant

- Section de fonctionnement :	Excédent de	222 056,82 €
- Section d'investissement :	Excédent de	42 076,91 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal

** de reporter les résultats de fonctionnement des deux budgets (CCAS et Commune) de 2019 au budget Commune 2020 de la façon suivante :*

- Affectation en investissement au compte 1068 :	75 000, 00 €
- Report en section de fonctionnement au compte 002 :	145 767,14 €

** de reporter les résultats d'investissement des deux budgets (CCAS et Commune) de 2019 au budget Commune 2020 de la façon suivante :*

- Report en section d'investissement au compte R 001 :	51 977,32 €
---	--------------------

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent cette proposition.

➤ 030/2020 - Vote du budget primitif Commune de l'exercice 2020

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 8 voix pour, adoptent le budget primitif Commune pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

- En section de fonctionnement		
- Dépenses	289 500,00 €	
- Recettes	289 000,00 €	
- En section d'investissement		
- Dépenses	338 000,00 €	
- Recettes	338 000,00 €	

➤ 31/2020 - Achat de matériel - Tondeuse

Monsieur le Maire

- Donne lecture des devis concernant la fourniture d'une tondeuse.
- Propose de retenir la proposition d'Espace Motoculture BELLAMY de Saint James pour la fourniture d'une tondeuse frontale pour un montant de 5 291,67 € HT soit 6 450,00 TTC

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 8 voix pour,

- Valident le devis d'Espace Motoculture BELLAMY de Saint James.
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant cet achat.
- Décident d'inscrire cette dépense au budget primitif 2020.

Questions diverses : COVID 19

Dotation de masques chirurgicaux à destination des services municipaux :

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, par courrier du 16 avril 2020, le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine a proposé aux EPCI d'acheter auprès de lui des masques chirurgicaux destinés aux services municipaux.

Prix des masques 0,70 cts € HT l'unité, plus frais de transport.

Le Conseil départemental prend à sa charge 50 % de ce prix, le reste à la charge de la commune.

Dotation de masque en tissu réutilisable à destination de la population :

1^{er} Dotation : Fougères agglomération en association avec Rennes Métropole propose un groupement d'achat de masques dit alternatifs en tissus réutilisables, un par habitant.

Le fournisseur est la société TDV dont l'un des fabricants est l'entreprise FIM de Fougères.

Le prix est de 4.55 € HT le masque. Fougères Agglomération prend à sa charge 50 % de ce prix, le reste à la charge de la commune

Délai de livraison : au plus tôt semaine 21

2eme dotation : En partenariat avec l'AMF 35, la ville de Rennes, Rennes métropole et en lien avec la région, la commune a passé une commande de 500 masques dit alternatifs en tissus lavable au prix unitaire entre 4,50 € et 5,50 € HT.

Délai de livraison : non connu à ce jour.

La distribution de ces masques se fera par l'intermédiaire des élus à leur réception.



Le Maire, Roger BUFFET